

Ensemble pour vaincre les maladies rares

À PROPOS DE LA FONDATION GROUPAMA

En 2000, à l'occasion de son centenaire, Groupama choisissait d'incarner ses valeurs mutualistes de solidarité et de proximité en créant une Fondation **dont l'ambition est de « vaincre les maladies rares »**. À cette époque, 4 ans avant le 1^{er} Plan national maladie rare, la lutte contre ces pathologies n'est encore quasiment pas prise en compte. Et pourtant, quelques **3 millions de personnes sont concernées**. Au-delà d'une question de santé publique, les maladies rares constituent aussi une question de société. Ainsi, les actions de la Fondation Groupama se concentrent autour de ses deux axes stratégiques :

- La proximité et la solidarité au plus près des patients, de leurs familles, des associations et institutions maladies rares ;
- Et l'innovation et la recherche avec les Prix de l'innovation sociale, de la recherche médicale et le soutien de projets d'envergure en régions ou au plan national.

Depuis 2000, la Fondation Groupama compte déjà **plus de 160 associations soutenues, plus de 600 projets financés et plus de 6,7 millions d'euros reversés**.

Cet engagement durable est un pilier de l'action du groupe dans la société civile.

Pour plus de renseignements

www.fondation-groupama.com



Toutes les informations sur le site www.fondation-groupama.com



Ensemble pour vaincre les maladies rares

Dimanche 2 juin 2024

Balade solidaire au profit de



RENDEZ-VOUS :

Entre 8h et 10h - Salle des Fêtes, 384 rue des Peux
16380 St Germain de Montbron



Toutes les informations sur le site www.fondation-groupama.com

Ensemble pour vaincre les maladies rares

Départ

Salle des Fêtes,
384 rue des Peux
St Germain de
Montbron

Horaires

Entre 8h et 10h

Parcours

Marche
3 parcours de
5 kms, 10,5 kms
et 14 kms

Ravitaillement et apéritif convivial
Apporter votre gobelet.

Participation marche 7 € minimum/personne au profit de **VAINCRE LES MALADIES RARES** - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements & réservation

Tél. : 06 07 25 60 33, aleonardboireau@groupama-ca.fr

Et si vous ne pouvez participer à la balade du 2 juin, vous pouvez toujours :

Adresser un chèque à la fondation : « FOND DE DOTATION VAINCRE LES MALADIES RARES »

Faire un don en ligne.

Ces dons sont déductibles des impôts.



Toutes les informations sur le site www.fondation-groupama.com

Ensemble pour vaincre les maladies rares

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Sociétaire : OUI NON

Nombre de participants à inscrire pour la balade (7 € mini) :

Adultes Enfants (- 12 ans) chèque* espèces**

Votre don : € chèque* espèces**

Je souhaite un reçu fiscal (uniquement si paiement en chèque) oui - non

* à l'ordre de « FOND DE DOTATION VAINCRE LES MALADIES RARES ». ** sur place.

Adresse postale de destination (si règlement en chèque) :
Groupama Centre-Atlantique - à l'attention de Alise LEONARD BOIREAU
18 RUE SAINT ANTOINE - 16000 Angoulême



Toutes les informations sur le site www.fondation-groupama.com